

Luxembourg, le 15 mai 2021

---

**Résolution sur la non-binarité**  
**Commission « Égalité des chances et Intégration »**

---

Au cours des dernières années, le Luxembourg est devenu plus inclusif grâce, entre autres, à la création d'associations sans but lucratif comme *Intersex & Transgender Luxembourg* et *Rosa Lëtzebuerg*. Néanmoins, la population luxembourgeoise et les autorités politiques négligent souvent la non-binarité sexuée/genrée. Le terme « non binaire » désigne les personnes pour lesquelles l'autoperception sexuée/genrée « ne s'inscrit pas dans la norme binaire, c'est-à-dire qu'elles ne se ressentent ni hommes ni femmes, estimant être entre les deux, ou un "mélange" des deux, ou "aucun des deux"<sup>1</sup> ». De plus, la perception individuelle de chaque personne joue un rôle extrêmement important. Par conséquent, il est difficile de donner une définition générale de la non-binarité. En outre, la thématique de la non-binarité est peu répandue sur le plan médiatique et social, comme le montre le manque de statistiques représentatives et d'informations fiables.

Le manque de sensibilisation et surtout de mesures concrètes concernant cette thématique peut parfois même s'accompagner de graves conséquences psychologiques pour les individus concernés, qui se sentent marginalisés, incompris et seuls. En rédigeant cette résolution, nous soutenons donc les objectifs pour la jeunesse #2 « L'égalité des sexes » et #3 « Sociétés inclusives » visant à « assurer l'égalité de tous les genres dans tous les domaines de la vie d'un jeune » et le Parlement des Jeunes cherche à attirer une plus grande attention à ce sujet crucial et incontournable.

- A. Constatant que les communications et tout autre procédé administratif ou personnel s'adressent aux destinataires par des formulations binaires de type « Chère Madame, cher Monsieur ».

---

<sup>1</sup> <http://www.lgbt-lux.be/je-suis-non-binaire/>

- B. Regrettant que la population soit insuffisamment ou très mal informée sur la thématique de la non-binarité, que ce soit dans l'éducation, le monde du travail ou la vie quotidienne.
- C. Observant que dans les espaces publics, que ce soit dans les écoles, les centres commerciaux, les centres sportifs ou autres :
  - a) Il manque de toilettes neutres,
  - b) La majorité des vestiaires sont réservés soit au sexe masculin soit au sexe féminin.
- D. Notant avec regret que lors de la délivrance d'actes de l'état civil luxembourgeois, les personnes ont uniquement possibilité de se déclarer en tant que « femme » ou « homme » et qu'il n'y a pas d'alternative pour les personnes non binaires s'identifiant différemment.
- E. Constatant que sur les certificats de naissance luxembourgeois, un parent a pour seules options de s'identifier en tant que femme ou homme. En effet, les personnes ne s'identifiant pas au genre féminin, mais qui décident de mettre au monde un enfant peuvent se sentir discriminées et rejetées par le fait de voir apparaître sur les certificats un sexe avec lequel elles ne s'identifient pas ou en devant légalement porter le titre de « mère ». Sur l'acte de naissance international, les titres de « mère » et de « père » sont mentionnés.

### **Le Parlement des Jeunes,**

- 1. Propose les adaptations suivantes :
  - a) L'utilisation d'une formule de salutation non binaire, par exemple, « Bonjour » pour les lettres informelles et « Mesdames, Messieurs et toute personne s'identifiant autrement » dans les communications officielles.
  - b) L'utilisation d'une salutation adaptée à chaque individu pour les documents personnels en demandant aux personnes non binaires quelle formule de salutation elles préfèrent.
- 2. Recommande :
  - a) L'introduction du sujet de la non-binarité dans les programmes scolaires de l'enseignement.

- b) L’organisation de semaines à thèmes dans les établissements scolaires afin de familiariser le jeune public avec ces thématiques très importantes.
- c) La mise à disposition et la promotion de nouvelles formations ou de formations et de campagnes existantes qui portent sur la question « Comment interagir avec une personne non binaire ? ». Le but serait d’informer le grand public et de faciliter les interactions dans le monde du travail.

Ces campagnes ou formations devraient être conçues et organisées en associant pleinement les personnes concernées.

3. Propose la mise en œuvre des mesures suivantes afin d’améliorer les structures publiques :
  - a) La substitution de quelques toilettes sexuées/genrées déjà existantes dans les espaces publics afin de proposer des toilettes neutres, mises à disposition à toute personne souhaitant les utiliser, indépendamment de son sexe/genre,
  - b) L’installation de plusieurs toilettes neutres dans les espaces en construction ou en rénovation,
  - c) La mise en place de cabines séparées et neutres non associées à un sexe ou un genre en vue d’éviter toute discrimination ou atteinte à la vie privée.
4. Exige l’introduction d’une troisième option neutre « X » comme c’est le cas dans d’autres pays.
5. Revendique la substitution des termes « masculin » et « féminin » et/ou « mère » et « père » par des termes plus généraux qui ne sont pas associés à des genres spécifiques (pour les parents qui le souhaitent), tel que « parent 1 » et « parent 2 ».

Il est évident que ces changements ne peuvent pas être mis en œuvre du jour au lendemain et qu’il faudra un temps d’adaptation. Or, certains d’entre eux peuvent d’ores et déjà être mis en place. Cependant, ces adaptations structurelles doivent essentiellement s’accompagner d’importants efforts de sensibilisation et associer au maximum les personnes concernées. Il est d’une importance capitale d’éliminer les tabous en rapport avec ce sujet, et cela aussi bien au niveau juridique qu’au niveau de l’éducation et du travail. Sans mesures de sensibilisation au quotidien, des adaptations durables seront impossibles. Nous espérons que cette résolution marque la première étape de la coopération entre le gouvernement et les organisations qui représentent les minorités sexuelles ou de genres pour que le Luxembourg



devienne une société plus ouverte dans ce domaine et les personnes concernées se sentent plus libres d'être elles-mêmes.